

Aperçus sur la vie éternelle

J.L. Favez

Septembre 1892 — Valence

« ... Et la vie a été manifestée » [1 Jean 1, 2]

Les pages qui suivent sont un exposé sommaire du commencement de la première épître de Jean, soit du premier chapitre et des versets 1-2 du second. Ces douze versets présentent la doctrine de l'épître. Nous avons trouvé de l'intérêt pour nous-même, en donnant notre attention à cette portion de la précieuse Parole de Dieu ; nous désirons en faire part à nos frères.

Il parut dans le monde un homme qui est désigné dans les livres saints par ces mots : « Ce qui était dès le commencement » (chap. 1, 1-4). C'est la personne du Seigneur Jésus Christ. En Lui, Dieu a commencé un ordre de choses tout nouveau dont le point de départ est l'évangile. Il était dans le monde. Il eut des disciples qui ont vécu avec Lui, les dernières années de Sa vie ici-bas, savoir durant Son ministère, et qui ont été les témoins de ce que Sa personne, Sa vie et Son ministère ont présenté. Jean, l'un de Ses témoins oculaires, s'exprime dans les termes suivants : « Ce que nous avons entendu, ce que nous avons vu de nos yeux, ce que nous avons contemplé, et que nos mains ont touché, concernant la Parole de la vie » (chap. 1, 1-4). Par là, nous apprenons que le Seigneur venait avec un message de la part du Père. Il s'est fait entendre au milieu des hommes. Jean l'a entendu et rend témoignage à ce fait. Nous apprenons aussi que Jean n'a point vu furtivement comme s'il s'agissait d'un astre qui disparaît bientôt ; mais qu'il L'a vu et contemplé. Encore : Il a pu constater par attouchement qu'il n'y avait point là un esprit, mais un corps humain revêtu de chair et d'os. D'où, le témoignage de Jean constate et confirme que Celui qui était au milieu des hommes « dès le commencement » était, en vérité, un homme. Jusque-là, le témoignage oculaire pouvait en affirmer la réalité. Je dis *jusque-là*, parce que, touchant Sa dignité, la lumière de la foi était nécessaire pour Le connaître. En Lui, des grandeurs se concentrent. Il est le resplendissement de la gloire de Dieu et l'empreinte de Sa substance [Héb. 1, 3]. Il est né du Saint Esprit. Les anges ont célébré Sa naissance.

Jean va plus loin dans le sujet. Il nomme Jésus, « la Parole de la vie ». C'est affirmer Sa déité. Il est Dieu manifesté en chair [1 Tim. 3, 16]. Quand nous sommes en présence de Celui qui, sous l'apparence d'un homme, est la déité revêtue de l'humanité, nous avons devant nous le mystère du Fils de Dieu, l'incarnation : mystère que nous ne pouvons pénétrer, et que nous ne connaissons qu'en vertu de la révélation de Dieu ; mais le témoignage que le Père a rendu de Son Fils, est complet dans l'Écriture.

En l'exprimant, Jean déclare et annonce la vie éternelle qu'il a vue. Il a vu la Parole de la vie, qui était auprès de Dieu, qui [venait] de la part du Père quand elle devint chair et habita au milieu de nous [Jean 1, 14], la Parole éternelle qui a créé toutes choses et sans laquelle « pas une seule chose ne fut faite de ce qui a été fait » [Jean 1, 3] ; — en qui était la vie, et cette vie, la lumière des hommes. Jean l'a vue et touchée, et quand il l'a vue, c'était la vie éternelle qui était auprès du Père qu'il voyait. Il ne peut y avoir d'incertitude sur cette grande vérité que la vie éternelle qui était auprès du Père est la Parole qui, au commencement, était auprès de

Dieu [Jean 1, 1] ; qu'ainsi la vie éternelle est la déité, la personne du Fils de Dieu ; et qu'en lisant : Il est « la Parole de la vie », nous apprenons qu'Il est *personnellement* la vie éternelle Lui-même, la source de la vie. Il peut la donner ; c'est la prérogative de la déité^[1].

Venu dans le monde, Jésus était la manifestation de la vie éternelle. Le moment était là auquel Dieu, en donnant Son Fils, avait accompli Sa promesse de la vie éternelle. Or, ce don qui découlait de Ses conseils (Tite 1, 2), était aussi l'acte de Son amour envers ce monde (Jean 3, 16). Il a eu sa manifestation publique par la présence du Fils de Dieu et Son témoignage ici-bas. Jean le déclare lorsqu'il dit : « La vie a été manifestée ». En outre du fait général, cette manifestation fut, chez les apôtres, revêtue d'une révélation spéciale, répondant à leur mandat d'en porter le témoignage à la connaissance de ceux qui héritent de la même grâce par la foi : « Nous avons vu, et nous déclarons, et nous vous annonçons la vie éternelle, qui était auprès du Père et qui *nous a été manifestée* ».

La manifestation de la vie éternelle embrasse le temps que Jésus a passé sur la terre. Elle a son expression dans l'évangile de Jean. Déjà, la foi y trouvait son lot : les brebis de Jésus avaient la vie, mais l'avoir en abondance, leur était réservé pour un moment qui approchait (Jean 10, 10). C'est ce que le Seigneur a déclaré quand Il a dit : « L'heure *vient* et elle est maintenant que les morts entendront la voix du Fils de Dieu et ceux qui l'auront entendue vivront » (chap. 5, 25). À cette heure venue, la rédemption accomplie ajouterait la richesse de ses résultats, à l'éternelle grandeur de la vie qui n'a jamais eu de commencement et qui demeure la vie impérissable. Cependant, durant la courte période qui précéda la croix, la vie éternelle était déjà la part de la foi. Le vulgaire, comme nous savons, n'y a rien connu ; pour lui, le Christ était le fils du charpentier ; mais les croyants y trouvaient la vie : ils étaient nés de Dieu.

Cet ordre dans l'administration de la vérité de Dieu touchant la vie éternelle, n'est pas sans intérêt pour nous, car après le témoignage du Christ, la vie a été manifestée à nouveau aux disciples, en la personne de Jésus ressuscité (Jean 20 et 21), alors qu'ils ont reçu de Lui le mandat de porter Son témoignage dans le monde (Act. 10, 40-43). Ainsi, nous trouvons, au chapitre 3 de l'évangile de Jean (v. 14-15), le fondement du témoignage évangélique dans la croix unie au don de la vie éternelle. La croix représentée par le serpent d'airain élevé et captif, est vue dans ses résultats, évidemment. Ensuite, nous trouvons au verset 16, la vie éternelle avant la croix, dans le témoignage de l'amour de Dieu envers ce monde, par le don du Fils et Sa présence au milieu des hommes. Historiquement, ce dernier précédait. Si le type du serpent d'airain est ici donné le premier, ce peut être parce que le Seigneur, en contraste avec les choses terrestres dont Il vient de parler, mentionne la croix qui est l'introduction des choses célestes — et encore parce que ce passage qui réunit la vie éternelle et les effets de la croix en résurrection, nous donne les éléments de la nouvelle naissance, tels qu'ils sont sous l'évangile, et qu'il fait une suite immédiate au sujet dont Il parlait avec Nicodème.

Quelle richesse, quelle sûreté et quelle bénédiction la rédemption accomplie donne à notre position devant Dieu, et répand dans nos âmes ! La propitiation pour nos péchés est opérée et agréée de Dieu. Le Rédempteur est assis à la droite de la Majesté, glorifié en vertu de la justice ; le péché et la mort sont annulés ; Satan vaincu. Le Saint Esprit est en nous le sceau de Dieu sur notre foi, une puissance divine opérant en nous, l'Esprit de vie, une lumière, une direction, un secours. Nous sommes unis à Christ, devenus les membres de l'Assemblée, Son corps. Christ est Lui-même notre espérance ; bientôt Il viendra.

La vie éternelle manifestée, ainsi que cela avait lieu avant la croix, si elle a rencontré le mépris des hommes, n'en a pas moins eu ses effets bénis envers les élus. Au terme de Sa course, le Seigneur pouvait dire au Père : « J'ai manifesté ton nom aux hommes que tu m'as donnés du monde..., ils ont gardé ta Parole » (Jean 17, 6).

Les deux premiers versets de l'épître se résument dans ce fait que « la vie a été manifestée ». Dans le suivant (v. 3), on voit le croyant ayant en Lui la vie éternelle. Nous avons anticipé sur le sujet quand nous avons donné des citations de l'évangile de Jean. Il nous reste à le considérer dans les termes de l'épître qui nous occupe. La vie éternelle dans le croyant se voit dans le fait accompli que « nous avons communion avec le Père et avec son Fils Jésus Christ » (v. 3-4). Comment reçoit-on la vie éternelle ? Par le témoignage des Écritures, dans lesquelles nous trouvons pareillement celui des témoins oculaires : « Ce que nous avons vu et entendu, nous vous l'annonçons, afin que vous aussi vous ayez communion avec nous » (v. 3-4). Et plus loin : « Nous vous écrivons ces choses afin que votre joie soit accomplie » (v. 3-4). Recevoir le témoignage de Dieu, c'est, en même temps, recevoir la vie éternelle en nous : « À tous ceux qui l'ont reçu, Il leur a donné le droit d'être enfants de Dieu, savoir à ceux qui croient en son nom ; lesquels sont nés... de Dieu » (Jean 1, 12-13).

L'effet de ce témoignage est donc de nous rendre participants de la grâce qu'il recèle. Les apôtres la possédaient, cette grâce, par la révélation immédiate de Celui qui est dès le commencement. Nous venons après et y entrons par la réception de leur témoignage : ayant cru au Fils de Dieu, la vie éternelle est devenue notre part. — Mais la bénédiction s'agrandit. La vie éternelle en nous est une aptitude pour goûter et connaître la communion de Dieu, ainsi que Jean l'exprime quand il ajoute : « Or notre communion est avec le Père et avec son Fils Jésus Christ ».

La communion du Père et celle du Fils ! Nous ne saurions la nommer sans penser qu'elle excelle sur bien d'autres bénédictions ; même parmi celles qui appartiennent à notre relation bénie avec Dieu. C'est déjà une grande faveur d'avoir, par Jésus Christ, libre accès auprès du Père ; mais le Père qui prend plaisir à nous communiquer la pensée de Son cœur et à trouver dans le nôtre l'écho de Son amour, nous introduit, comme enfants bien-aimés, dans cette heureuse proximité (Éph. 3, 14-21). C'est la part de tous les saints, qui se réalise en eux par la vie même, dans un état spirituel conforme à la situation, et une relation sans nuage avec le Dieu qui est lumière.

Le sacrifice de prospérité qui, dans l'ordre lévitique, exprime la communion des adorateurs avec Dieu, prend place ici (Lév. 3). L'autel était la table de l'Éternel : le sang et la graisse de la victime étaient sa part ; celle du sacrificateur officiant, était la poitrine ; le reste de la victime appartenait à l'Israélite qui offrait. On devait la manger le jour même. Dieu et les adorateurs se trouvaient en communion comme participant à la même offrande. Ainsi de nous en Christ : Dieu trouve Sa dilection dans la victime de grand prix, le Christ qui s'est offert sans nulle tache ; et nous, nous trouvons le bonheur de nos âmes dans la même victime qui s'est livrée pour nous.

Notre communion avec le Fils de Dieu, en vertu de la vie nouvelle, existe par la grâce qui nous introduit dans Sa béatitude. Les passages suivants en sont l'expression : « Je monte vers mon Père et votre Père, et vers mon Dieu et votre Dieu » (Jean 20, 17). « Afin que là où je suis, moi, vous, vous soyez aussi ». « Parce que moi je vis, vous aussi vous vivrez » (14, 3, 19). « Tu les as aimés comme tu m'as aimé » (17, 23). C'est la communion appartenant à notre appel, conformément à 1 Corinthiens 1, 9 : « Vous avez été appelés à la communion de son Fils » ; mais dans le verset qui nous occupe, notre communion avec Son Fils Jésus Christ, c'est plus spécialement nous trouver dans une même pensée, un même sentiment avec le Seigneur. Il veut que nous partagions Sa joie, Sa paix (v. 13 ; 14, 27). Quand Il a dit : « Je lui donnerai un caillou blanc, et sur le caillou un nouveau nom écrit que nul ne connaît sinon celui qui le reçoit » (Apoc. 2, 17) ; ailleurs : « Je souperai avec lui, et lui avec moi » (Apoc. 3, 20), et encore : « J'écrirai sur lui le nom de la cité de mon Dieu et mon

nouveau nom » (Apoc. 3, 12), nous comprenons que c'est de communion que le Seigneur parle. Nous comprenons aussi, comme appartenant à la communion avec le Seigneur, l'attitude de Jean penché sur le sein de Jésus, durant le souper (Jean 13, 23), et l'acte de la sainte femme qui versa sur Sa tête le parfum de grand prix en communion de Sa mort (Matt. 26, 12), de même l'assemblée qui répond : « Viens » à la voix de Jésus : « Je suis l'étoile brillante du matin » (Apoc. 22, 17). Dans cette expérience bénie, tous les heureux sentiments de l'âme peuvent avoir leur expression variée, en toute révérence, mêlée d'adoration, comme il convient à l'homme béni, agréé de Dieu.

Sur cela, Jean ajoute : « Nous vous écrivons ces choses afin que votre joie soit accomplie ». Déjà, l'évangile nous procure les saintes joies de la réconciliation avec Dieu et de toutes les richesses du salut ; mais aucune n'est si grande que la joie puisée en Dieu même, dans Sa précieuse communion. Savourer une part de la béatitude divine, éprouver que Dieu demeure en nous, c'est une joie accomplie.

*
* *

L'accès à cette faveur donnée à l'homme est à considérer. Le croyant y entre en vertu de la vie éternelle qui est en lui. Mais il était une fois dans le péché. La grâce qui l'a trouvé dans cet état, y a pourvu pour l'amener à la bénédiction. C'est ce que nous présentent les versets suivants.

Verset 5. Nous apprenons, premièrement, quelle est la nature du Dieu avec qui nous sommes en communion. Conformément à son message, Jean déclare « que Dieu est lumière et qu'il n'y a en lui aucunes ténèbres ». En Dieu, c'est la pureté absolue : point de communion avec les ténèbres.

Versets 6 et 7. Si quelqu'un qui marche dans les ténèbres^[2], prétend connaître la communion avec Dieu, il est dans le faux : il ne dit, ni ne pratique la vérité ; mais il y a mieux pour ceux qui marchent dans la lumière : la communion avec Dieu est réelle ; elle se répand entre les saints et cela en confirme la réalité.

Après cela, nous lisons : « Le sang de Jésus Christ son Fils nous purifie de tout péché ». Cette vérité, ici exprimée en termes sommaires et abstraits, est néanmoins ce qui soutient l'édifice de notre communion avec Dieu, car nous étions une fois dans les ténèbres du péché, et Dieu nous en a purifiés, lorsqu'Il nous a introduits dans Sa communion. Quand nous nous sommes tournés vers Dieu, nous avons trouvé la propitiation faite et le sang de Christ agréé de Dieu — le sang qui nous purifie de tout péché. Sans cela, il n'y avait pas de communion possible. — Les versets 8 à 10 qui suivent présentent quelques détails relatifs à la purification des péchés et donnent, d'un même trait, l'expression nette que l'homme, hors de Christ, est dans le mal, par sa nature et par sa conduite.

Verset 8. « Si nous disons que nous n'avons pas de péché, nous nous séduisons nous-mêmes, et la vérité n'est pas en nous ». Il s'agit ici de la vieille nature dans l'homme : du péché, non des péchés. Ce serait une grande erreur, une séduction fatale et l'absence de toute vérité dans l'individu, de croire qu'il n'y a pas de péché en lui, car l'expérience de tous les jours ne nous laisse pas ignorer cette réalité. Le chrétien ne tombe pas dans la faute de dire qu'il n'y a pas de péché en lui, mais il sait que lui subsiste devant Dieu comme né de Dieu, ne pratiquant pas le péché ; il sait que celui qui pratique le péché est du diable et que le Fils de Dieu a été manifesté afin de détruire les œuvres du diable (3, 7-9) ; en sorte que devant Dieu, il n'est plus dans l'élément du péché. Cela revient à ce que nous lisons dans Romains 6, 6, quoique ce ne soit pas les mêmes termes. Remarquons que le verset 8 se tait sur ce point, attendu que la purification par le sang n'existe pas pour le péché nature : ce dernier a fini à la croix, sous le jugement.

Versets 9 et 10. Nos péchés ont trouvé dans la mort de Christ ce qui y répond devant Dieu. En vertu du sang de Jésus, Dieu pardonne et nous purifie ; mais pour que nous jouissions de ce bienfait, il est besoin d'un

état d'âme qui s'y conforme. C'est pourquoi il dit : « Si nous confessons nos péchés ». C'est la voix du cœur qui reconnaît devant Dieu sa culpabilité. Dieu y répond, Il est fidèle et juste : fidèle à Lui-même. Il ne manquerait pas de répondre à la confession d'un cœur vrai ; et Il est juste pour reconnaître le droit du sang versé pour nos péchés : deux garanties que celui qui vient à lui ne sera pas confus. — Il délivre de la culpabilité et de la souillure du péché : Il pardonne et purifie.

Évidemment, si quelqu'un prétend ne pas avoir péché, il est mal placé devant cette grande vérité. Il n'a rien affaire avec Christ et le salut ; de plus, il fait Dieu menteur, et il reste étranger à Sa Parole, le cœur fermé, privé des bénédictions qu'elle peut y répandre. Le cas est grave, la perte sérieuse. — D'autre part, puisque Dieu ouvre Ses bras si grandement à celui qui vient confessant ses péchés, n'est-ce pas, pour un pauvre pécheur, un grand encouragement à venir à Lui avec liberté et confiance !

Ce que nous avons vu dans les versets 6 à 10 regarde la grâce *initiale*, les grands principes de vérité tels qu'ils sont d'application au début pieux d'un croyant ; mais ces mêmes principes peuvent être d'application à nouveau, s'il est survenu des fautes qui aient troublé l'état de l'âme. — Les deux suivants (chap. 2, 1-2) sont plutôt *circonstanciels*. La règle pour le chrétien, c'est qu'il ne pèche pas (3, 9) ; mais le péché peut survenir dans sa conduite, s'il néglige de veiller. Heureusement qu'il ne reste pas en chute. Il y a relèvement par le secours de Jésus Christ.

La grâce que nous avons trouvée, quand, pour la première fois, nos lèvres exhalaient la confession d'un cœur repentant, demeure et déploie ses ressources pour nous relever si nous avons bronché dans notre chemin. « Nous avons un avocat auprès du Père », Jésus homme, le médiateur investi à la droite de Dieu de la sacrificature éternelle. C'est Lui qui redresse et restaure nos âmes ; Il ne nous laisse pas sous le poids d'une chute. Son service comme avocat fait partie de Sa sacrificature : Il relève ceux qui sont en faute ; la sacrificature plus spécialement, nous soutient pour qu'on ne bronche pas. — Il est « le Juste et la propitiation pour nos péchés ». Son secours, comme la réconciliation elle-même, est fondé sur la rédemption accomplie. Nous ne venons pas à Dieu avec de nouveaux sacrifices, ni comme recourant à des éléments étrangers à la grâce : Jésus est, Lui-même, « la propitiation pour nos péchés ». Il est aussi le Juste : la justice personnelle, manifestée en Lui, homme, et Il est investi de l'autorité universelle par la justice de Dieu, en vertu de Son sang.

Il resterait à considérer comment, dans la suite de sa première épître, l'apôtre Jean prend connaissance ou plutôt signale les effets de la vie éternelle en nous, et comment à la fin, il lie ces effets et le don de la vie éternelle à la foi qui reçoit le témoignage de Dieu touchant Son Fils. Nous dirons seulement que ces effets en nous sont en résumé : « Marcher comme il a marché » [2, 6] ; montrer obéissance aux commandements de Dieu, pratiquer la justice et marcher dans l'amour, et qu'à la fin de l'épître, il établit que la foi embrasse toutes les vérités de Dieu, à partir de la nouvelle naissance jusqu'à la pleine connaissance de Celui qui est Lui-même « le Dieu véritable et la vie éternelle » [5, 20], et jusqu'au privilège d'avoir notre part « en Lui ».

*

* *

Quand l'apôtre Jean écrivait les livres qu'il nous a donnés de la part du Seigneur et en particulier sa première épître, c'était la dernière heure : l'Antichrist était en voie d'arriver ; il y avait déjà plusieurs antichrists, des hommes qui renversaient la foi des saints en enseignant une doctrine subversive de la vérité touchant le Fils de Dieu. Dans l'exemple que nous en donne sa troisième épître, nous voyons un Diotrèphe qui s'était emparé de l'autorité et tenait haut, dans l'assemblée, le sceptre dominateur. Les hommes de Dieu présents et même un apôtre, avaient à compter avec lui. L'ordre de la maison de Dieu était bouleversé. Dès lors, le mal a bien fait du chemin : la dernière heure s'est avancée. Dans la prévision de pareils jours, l'apôtre Paul avait

recommandé les saints « à Dieu et à la Parole de sa grâce » (Act. 20, 32) : au Dieu fidèle et à Sa Parole qui ne passera point. C'est la sûreté de la foi : elle ne s'appuie que sur Dieu.

L'apôtre Jean, pour sa part, vient au secours de la foi en mettant en lumière « la vie éternelle ». Les saints l'ont reçue. Ce n'est point une bénédiction passagère. Mais voici des doctrines spécieuses, des nouveautés qui mettent la foi en danger. Notre sûreté est que nous portons la caractéristique du salut : le Christ est en nous, Lui, la vie éternelle. Privés de cette faveur, nous serions des réprouvés, 2 Corinthiens 13, 5. Heureusement, nous échappons ; nous sommes de Dieu. Comme Paul, le croyant peut dire : « Christ vit en moi » [Gal. 2, 20]. La vie éternelle, c'est Lui. Il est notre vie et l'objet de notre foi. Vient-on à nous avec un nouveau Christ, sous prétexte de le donner plus grand, retenons Celui qui est dès le commencement. Il est le Dieu véritable et la vie éternelle, le même hier, aujourd'hui et éternellement.

Retenons aussi que Celui qui est en nous la vie éternelle, est Celui qui, dans Son amour, s'est livré pour nous. Il est le Fils unique de Dieu par qui nous vivons et par qui la propitiation a été accomplie pour nos péchés (chap. 4, 9-10). Par Lui, nous avons une pleine délivrance de nos péchés et du jugement qu'ils ont mérité. Son œuvre accomplie est devant Dieu. Rien ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu qui livra Son Fils, ni du Fils Lui-même, qui vint jusqu'à nous et qui vit en nous.

Fragment. — « La Parole devint chair et habita au milieu de nous » [Jean 1, 14], et nous avons reçu de sa plénitude, savoir de Celui qui était avant les mondes... Cela nous met en rapport avec ce qui existait avant toute création — la vie éternelle qui était auprès du Père... Mais nous sommes nés de Dieu, et « celui qui a le Fils a la vie » [1 Jean 5, 12]. Dieu nous a donné la vie éternelle [1 Jean 5, 11] ; — ce qui est tout différent d'être immortel. C'est la possession en Christ de cette vie divine qui n'eut jamais de commencement : « La vie éternelle qui était auprès du Père et qui nous a été manifestée » [1 Jean 1, 2] — de laquelle, touchant ses qualités morales, il est dit : « Ce qui est vrai en Lui et en vous » [1 Jean 2, 8].

... C'est *ancien* comme étant le commencement, en Lui, de la manifestation de Dieu, lors de Son incarnation — *nouveau*, comme l'introduisant en nous par la rédemption. »

(J.N.D. « *Notes and Comments* », part. 19)

-
1. ↑ En quelques passages, l'Écriture parle de la vie éternelle comme d'une bénédiction de l'avenir. Espérance bénie qui cependant n'infirmes en rien la grâce de la vie en nous présentement, ni ne contredit la vérité fondamentale que la vie éternelle est « la Parole de la vie », la personne de Celui qui [venait] de la part du Père.
 2. ↑ « Qui marche dans les ténèbres » se prend dans le sens de : « Vivre dans l'ignorance de Dieu, loin de Lui ». Voir version de 1872, la note sur 1 Jean 2, 9.